



**Santé/Enseignement/Commerces/Administration/Habitat (parties communes)**

**Site de production:**  
FORBO fabrique Sarlon primeo sur un site de production certifié ISO14001, ISO 9001

**Descriptif type**

Fourniture d'un revêtement de sol PVC acoustique en lés de 2 m de large, groupe T d'abrasion, de type Sarlon Primeo, conçu et fabriqué à partir d'électricité verte à 100%. Il associera une efficacité acoustique certifiée NF-UPEC A+  $\Delta L_w = 19$  dB et une résistance au poinçonnement de 0,12 mm en valeur moyenne mesurée. Il sera doté d'un traitement de surface anti-encrassement OVERCLEAN facilitant l'entretien et permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant la durée de vie du produit et sera traité BIOSTATIC (traitement fongistatique et bactériostatique). Antistatique, ce revêtement possède une excellente résistance aux agents chimiques. Le produit a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie complet et vérifiée par tierce partie (FDES disponible) reprenant les impacts environnementaux (changement climatique, énergie...).

Le produit certifié NF-UPEC A+, disposera d'un classement UPEC U3 P3 E2/3 C2 et U4 P3 E2/3 C2.

Le produit présentera un taux d'émission de TVOC (\*\*\*)  $< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , se situant ainsi dans la meilleure classe du référentiel de déclaration des émissions dans l'air intérieur : Très performant-Niveau 2.

Le produit sera exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B); il sera conforme au règlement européen REACH (\*\*).

Il est composé de 50% de matières provenant de ressources naturelles. En fin de vie, Sarlon Primeo sera recyclable et 100% valorisable. Il bénéficiera d'une garantie de 5 ans. Et pourra, suivant condition, bénéficier d'une extension de 5 ans supplémentaires (\*).

(\*Le produit peut pourra bénéficier d'une extension gratuite de garantie de 5 ans supplémentaires à la garantie initiale, si un système d'entrée CORAL de FORBO est installé. Pour un trafic supérieur à 5000 passages/jour, l'ajout d'un système NUWAY de FORBO en amont du système CORAL est obligatoire.

(\*\*)TVOC : composés organiques volatils totaux : quantité émise dans l'air intérieur

(\*\*\*) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes).

**Mise en œuvre:**

L'existence de produits secondaires (colles EC1, etc...) sans solvant et peu émissifs offre des conditions d'ambiance saines lors de l'installation des revêtements. (Colle 622 Eurostar Tack -se référer aux prescriptions techniques pour la référence à choisir pour le revêtement considéré)

FORBO propose des actions d'accompagnement visant à favoriser la collecte et la valorisation des chutes de pose de chantier.

**Fin de vie:**

En fin de vie, Sarlon primeo sera recyclable et 100% valorisable.

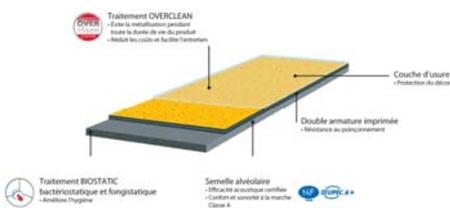
		U3U4	
		sarlon primeo	
		33	43
	Conformité NF EN 14041	Oui	Oui
	Réaction au feu	C <sub>s</sub> -s1 (*)	C <sub>s</sub> -s1 (*)
	Rapport d'essai	n°RA10-0431 (CSTB)	n°RA10-0431 (CSTB)
	Résistance au glissement	Classe DS ( $\mu \geq 0,30$ )	Classe DS ( $\mu \geq 0,30$ )
	Accumulation charges électrostatiques	E $\leq 2$ kV, Antistatique	E $\leq 2$ kV, Antistatique
	Conductivité thermique	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant
	Certification	oui	oui
	Classement UPEC	U3 P3 E2/3 C2	U4 P3 E2/3 C2
	Certificat NF UPEC A+	n°308-028.1	n°308-029.1
	Efficacité acoustique au bruit de choc certifiée	$\Delta L_w = 19$ dB	$\Delta L_w = 19$ dB
	Sonorité à la marche	$L_{w,eq} < 65$ dB, Classe A	$L_{w,eq} < 65$ dB, Classe A
	Épaisseur totale	3,25 mm	3,40 mm
	Épaisseur couche d'usure	0,60 mm	0,67 mm
	Masse surfacique totale	2 680 g/m <sup>2</sup>	2 870 g/m <sup>2</sup>
	Groupe d'abrasion	T	T
<b>Caractéristiques complémentaires</b>			
	Absorption acoustique	$\alpha_w = \pm 0,05$	$\alpha_w = \pm 0,05$
	Spécifications	NF EN 651 (ISO 11638)	NF EN 651 (ISO 11638)
	Classe d'usage résidentiel	23	-
	Classe d'usage commercial	33	34
	Classe d'usage industriel léger	-	42
	Conditionnement	Lés	Lés
	Longueur des rouleaux	25 ml	25 ml
	Largeur des rouleaux	2 m	2 m
	Poinçonnement rémanent maximal	0,14 mm	0,14 mm
	Valeur moyenne mesurée	0,12 mm	0,12 mm
	Exigence	$\leq 0,20$ mm	$\leq 0,20$ mm
	Résistance à la chaise à roulettes	Oui	Oui
	Résistance au pied de meuble	Conforme	Conforme
	Stabilité dimensionnelle à la chaleur	$< 0,10$ %	$< 0,10$ %
	Exigence	$\leq 0,40$ %	$\leq 0,40$ %
	Solidité des couleurs à la lumière	7	7
	Exigence	$\geq 6$	$\geq 6$
	Résistance aux taches	Bonne	Bonne
	Comportement électrostatique	Antistatique - Classe 1	Antistatique - Classe 1
	Résistance au glissement	R9	R9
	Traitement de surface	OVERCLEAN	OVERCLEAN
	Traitement fongistatique et bactériostatique	BIOSTATIC <sup>®</sup>	BIOSTATIC <sup>®</sup>
	Emissions dans l'air : TVOC* à 28 jours	$< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ - TP** - Niv.2	$< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ - TP** - Niv.2
	Exigence pour la classe A+	$< 1000 \mu\text{g}/\text{m}^3$	$< 1000 \mu\text{g}/\text{m}^3$
	REACH (règlement européen)	1907/2006/CE	conforme (*)

(\*) valable sur tout support bois, incombustible A2, s1 ou A1, en pose libre (avec sous-couche SARLIBASE TE)

(\*) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes)

\* TVOC : composés organiques volatils totaux : quantité émise dans l'air intérieur / \*\* TP : Très performant

**Coupe Technique:**



**Certifications site de production:**



**Cibles HQE®:**

Sur les 14 cibles que compte la démarche HQE®, 8 concernent plus spécifiquement les revêtements de sol.

- Cible 2 - Choix intégré des produits de construction**  
- FDES sol VSM U3/U4  
- Produit certifié NF-UPECA+  
- Classement Feu  
- Traitement Overclean (couche de protection d'usine)  
- Certificat de conformité à l'AgBB
- Cible 3 - Changer à faible nuisance**  
- Tri / collecte / valorisation applicable
- Cible 8 - Confort hygrothermique**  
- Compatible avec utilisation de chauffage au sol
- Cible 9 - Confort acoustique**  
-  $\Delta L_w = 19$  dB  
- Sonorité à la marche: classe A
- Cible 10 - Confort visuel**  
- Large diversité de couleurs et de décors
- Cible 11 - Confort olfactif**  
- Ventilation des locaux préconisée pendant la mise en oeuvre
- Cible 12 - Condition sanitaire des espaces**  
- Traitement Overclean (couche de protection d'usine)  
- Traitements biostatic
- Cible 13 - Qualité de l'air**  
TVOC  $< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$  à 28 jours

